

LES PRINCIPALES ÉTAPES

Idées
de MSP

Mise en place de la structure juridique SISA : maximum 6 mois après signature ACI

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES (9-12 mois)



Travailler
en MSP



LES CHARGÉS(ES) DE MISSION PAR DÉPARTEMENT

Alpes de Haute Provence (05) et Hautes Alpes (04)

Fabien HAREL

Fabien.harel0777@gmail.com / 06 50 57 17 17

Alpes Maritimes (06)

Alexandrine BRESSON

Alexandrine.bresson@urps-ml-paca.org / 06 58 98 96 84

Bouches du Rhône (13)

Cédric BOSCHAT

Cedric.boschat@urps-ml-paca.org / 06 58 80 94 99

Mélina ICARD

Melina.icard@urps-ml-paca.org / 06 59 87 75 39

Var (83)

Alexandrine BRESSON

Alexandrine.bresson@urps-ml-paca.org / 06 58 98 96 84

Vaucluse (84)

Sandrine HYZARD

Sandrine.hyzard@urps-ml-paca.org / 06 58 71 98 11

Ladite prestation d'accompagnement doit être contractualisée entre le Président de l'URPS Médecins Libéraux et la MSP.

version B du 10/08/2020

Image : Macrovector / Freepik

PRESTATION D'ACCOMPAGNEMENT MSP



URPS **ml**
LES
MÉDECINS
LIBÉRAUX **paca**

OBJET DE LA PRESTATION

Dans votre projet de MSP, l'URPS ML intervient depuis la stratégie initiale du projet, en passant par la signature de l'Accord Cadre Interprofessionnel (ACI). L'accompagnement se poursuit pendant la première année de fonctionnement après la labellisation.

La formalisation de l'accompagnement se fait après le passage en CCOPD par la signature d'une convention entre la MSP et l'URPS ML.

CONTENU DE LA PRESTATION D'ACCOMPAGNEMENT

Le diagnostic territorial de santé

Réalisation d'un diagnostic territorial et analyse des données du territoire permettant d'identifier les fragilités du territoire, la situation prévisionnelle de l'offre de soins et les actions que la MSP doit mettre en œuvre pour apporter une offre de soins, de prévention et d'éducation thérapeutique à toute la patientèle.

Ce diagnostic comprend les éléments suivants :

- Données socio-démographiques et économiques
- Analyse des indicateurs de mortalité et de morbidité
- Activités de soins et de recours aux professionnels de santé libéraux
- Offre de soins (structures hospitalières, structures médico-sociales du territoire) et offre de prévention

Le projet de santé

Le projet est rédigé par les professionnels de santé avec le soutien méthodologique de l'URPS. L'accompagnement inclut l'aide à la compréhension des items constitutifs du projet, la relecture, les conseils pour la rédaction, la vérification de l'adéquation du projet avec les attendus de l'ACI.

Il comprend :

- Les caractéristiques du territoire et ses besoins,
- Les objectifs du projet d'exercice coordonné, notamment en matière d'accès aux soins,
- L'équipe constituant la MSP,
- La structure juridique,
- Les modalités de travail en pluriprofessionnalité,
- Le système d'information partagé.

Assistance juridique

Prestation de consultations juridiques par un cabinet d'avocats spécialisés en droit de la santé comprenant :

- Réunion d'information en commun avec le/la chargé(e) de mission pour présenter la MSP, la Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires (SISA) et ses caractéristiques, selon le contexte et l'avancement des professionnels de santé sur le projet de santé et la constitution d'une structure.
- Le rassemblement des pièces et informations nécessaires à la rédaction des statuts, la rédaction des statuts, la communication des projets de statuts aux différents Ordres, l'organisation de la signature des statuts, du procès-verbal de nomination du/des premier(s) gérant(s) et des actes nécessaires à l'accomplissement des formalités.
- L'accomplissement des formalités auprès du greffe du Tribunal de commerce compétent et publication de la constitution de la société dans un Journal d'annonces légales.
- Echanges avec les porteurs de projet sur le règlement intérieur : envoi d'un cadre avec propositions de rédactions aidant à construire le règlement intérieur.

Outils de prévention (optionnel)

L'URPS ML dispose d'un panel d'outils de prévention qu'elle met gracieusement à disposition des professionnels de santé pour faciliter le développement d'actions de prévention.

Aide à la réalisation de protocoles pluriprofessionnels

L'URPS ML propose une aide méthodologique à la rédaction de protocoles pluriprofessionnels de soins de premier recours selon les recommandations de la HAS.

Soutien à la contractualisation ACI et suivi post ACI

L'URPS ML accompagne la MSP dans la contractualisation ACI, reste à l'écoute des difficultés éventuelles de l'équipe tout au long de la première année et l'aide à préparer son premier rapport d'évaluation.